



LA CHARTE DES JOUEURS ET JOUEUSES SENIORS

SAISON 2026-2027

Être licencié(e) senior au sein du Cercle Saint Éloi de Folkling, c'est faire partie d'un club structuré, familial et ambitieux. C'est aussi s'engager à respecter des valeurs communes, sur le terrain comme en dehors.

1. Engagement et assiduité

- Je m'engage à être présent(e) aux entraînements et aux matchs, sauf empêchement légitime (maladie, impératif professionnel, blessure).
- En cas d'absence, je préviens mon entraîneur le plus tôt possible.
- Je fais preuve de ponctualité aux convocations et je respecte les horaires fixés.
- Je m'engage à participer aux réunions d'équipes organisées par mon entraîneur et/ou le comité, afin de contribuer à la bonne communication et au fonctionnement du groupe.

2. Respect et comportement

- Je fais preuve de respect envers mes coéquipiers et coéquipières, les entraîneurs, les arbitres, les adversaires et les officiels.
- Je m'abstiens de tout comportement violent, injurieux ou discriminatoire, sur et en dehors du terrain.
- Je représente le club, ses couleurs et ses valeurs : je fais preuve de fair-play et de maîtrise en toutes circonstances.
- Les fautes techniques, disqualifiantes ou tout autre comportement entraînant une sanction financière pour le club seront à la charge exclusive du joueur ou de la joueuse concerné(e).
Le règlement devra s'effectuer via le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/cercle-saint-eloi-basketball-folkling/adhesions/paiement-faute-technique>
- En complément, le joueur ou la joueuse devra officier un match jeune dans le mois suivant la sanction, afin de contribuer activement à la vie du club et prendre conscience de l'impact de certains comportements sur l'arbitrage.

3. Rôle d'exemplarité et représentation du club

- Les équipes seniors sont les équipes fanions du Cercle Saint Eloi de Folkling.
- Le comportement, l'attitude et l'image que je renvoie sur le terrain doivent refléter les valeurs du club (respect, engagement, solidarité, fair-play).
- Beaucoup de jeunes licencié(e)s et familles viennent assister aux matchs seniors : je suis conscient(e) que mon attitude peut les influencer et inspirer.
- Je m'engage à être un modèle positif, en adoptant une posture exemplaire sur et en dehors du terrain.
- Je contribue à la dynamique du club en venant encourager les équipes des autres catégories lors de leurs matchs, pour renforcer la cohésion et l'esprit de famille du club.

4. Cohésion et esprit d'équipe

- Je participe à la vie du groupe en adoptant une attitude positive, bienveillante et solidaire.
- Je respecte les choix et décisions sportives de l'entraîneur, même si je ne les partage pas.
- Je contribue à créer un climat sain et motivant au sein de l'équipe.

4. Participation à la vie du club

- Je m'implique dans la vie du club en participant, dans la mesure de mes disponibilités, aux événements, aux actions de bénévolat (tables de marque, arbitrage jeune, aide lors des manifestations...).
- Je respecte le travail des bénévoles et je me montre disponible en cas de besoin.
- Je m'engage à être présent(e) à l'assemblée générale annuelle du club, sauf empêchement, afin de contribuer aux décisions importantes et à la vie démocratique de l'association.

5. Tenue et image du club

- Je porte, dans la mesure du possible, les couleurs du club lors des matchs et événements officiels.
- Je prends soin du matériel mis à disposition (maillots, ballons, salle).
- Le club ne disposant pas de machine à laver, chaque licencié(e) participe à la rotation de lavage des maillots afin d'assurer leur entretien et leur disponibilité pour l'équipe.
- Si je ne suis pas convoqué(e) au prochain match mais que j'ai pris les maillots à laver, je veille à les apporter lavés au gymnase avant le week-end.
- Je veille à laisser les vestiaires et installations propres après chaque utilisation.

6. Utilisation de la buvette

- La buvette est mise à disposition de toutes les équipes du club. Les ventes réalisées lors des matchs seniors profitent à l'ensemble du club. La mise en place d'une « caisse seniors » est interdite.
- Comme elle est utilisée par tout le monde, il est obligatoire de la nettoyer et la ranger correctement avant le départ de l'équipe, sans en laisser la charge au dernier sortant ni à l'entraîneur. Le club ne disposant ni de concierge ni d'agent de nettoyage, cela relève de la responsabilité collective.
- Une boisson est prise en charge par le club pour chaque joueur/joueuse après les rencontres à domicile. Les autres doivent être acquittées afin de préserver l'équilibre financier de la buvette.

7. Sanctions

Tout manquement répété à cette charte pourra entraîner des sanctions sportives ou disciplinaires, pouvant aller jusqu'à l'exclusion du groupe senior, sur décision des responsables sportifs et du comité du club.

8. Validation et signature

Je reconnais avoir pris connaissance de cette charte, en comprendre les enjeux et m'engage à la respecter pleinement tout au long de la saison.

En signant ce document, je confirme mon engagement envers le Cercle Saint Eloi de Folkling, ses valeurs et son fonctionnement.

LE JOUEUR / LA JOUEUSE :

Nom, prénom : _____

Date : _____

Signature : _____

LE PRESIDENT :

Mathieu Schambion

The image shows a stylized logo for 'FOLKLING' featuring a rooster's head. A handwritten signature in black ink is written over the logo.